

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E</a>
LISTE DES VOLUMES	
	<a href="#">N°59. Avril 1937</a>
	<a href="#">N°63. Septembre-Octobre 1937</a>
	<a href="#">N°64. Novembre 1937</a>
	<a href="#">N°66. Janvier 1938</a>
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
	<a href="#">N°69. Avril 1938</a>
	<a href="#">N°74. Novembre 1938</a>
	<a href="#">N°81. Novembre 1940</a>
	<a href="#">N°82. Avril 1942</a>

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	<a href="#">N°69. Avril 1938</a>
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 1938
Collation	1 vol. (3 p.) ; 28 cm
Nombre de vues	4
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E (5)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.5">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.5</a>

## Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

---

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel  
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

C.A.M

BULLETIN MENSUEL..... N° 69 ..... AVRIL 1938

BULLETIN MENSUEL  
(Bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.  
de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du  
Conservatoire NATIONAL des ARTS & METIERS  
292, rue Saint Martin... PARIS 3°



1°- Le prochain Diner amical mensuel aura lieu le LUNDI 11 AVRIL à 19 h.30 au Restaurant Vital, 241 rue Saint Martin, Paris 3°, comme d'usage.

Prix du repas .. 22 francs, service compris.

A l'issue de ce diner, notre ami THIELE Mathieu, Chimiste C.A.M. nous fera une causerie sur un sujet de chimie organique.

2°- Réunion du Comité. Lundi 11 AVRIL, Café Vital, comme de coutume.

Ordre du jour : Préparation à l'Assemblée Générale annuelle.

3°- Prochaine visite technique.- Le Samedi 23 AVRIL, à 16 heures.

Visite du Laboratoire Municipal de la Préfecture de Police. Rendez-vous au N° 39 bis, rue de Dantzig, Paris XV°, à 15 h. 45.

Nous attirons l'attention de nos camarades que cette faveur de visiter les nouveaux laboratoires nous a été accordée par mesure spéciale par M. le Professeur KLING, l'éminent Directeur du Laboratoire Municipal. Inutile d'insister auprès des C.A.M. pour qu'ils viennent nombreux.

4°- Assemblée Générale Annuelle.- L'Assemblée Générale Annuelle de 1938 se tiendra le Jeudi 19 Mai à 20 h.30 au Conservatoire et sera composée des Membres actifs à jour de leur cotisation.

L'ordre du jour et la salle de réunion seront indiqués on temps utiles.

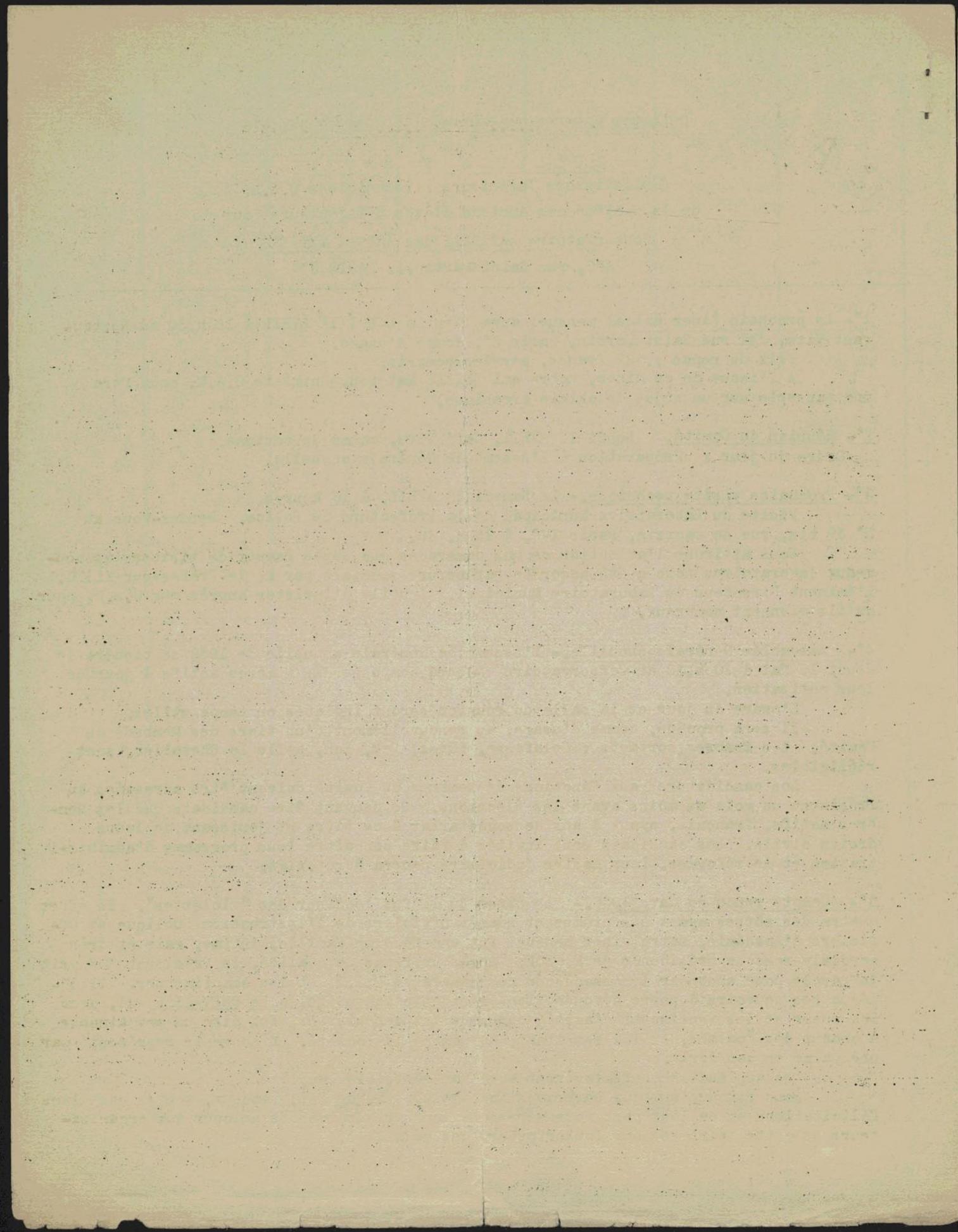
Il sera procédé, comme d'usage, au renouvellement d'un tiers des Membres du Comité. Les Membres sortants : Delafosse, Dunez, Eck, Eon, Melle Le Chevalier, sont rééligibles.

Les candidatures aux fonctions de Membres du Comité doivent être adressées au Président un mois au moins avant les élections. Ne peuvent être candidats que les Membres actifs, français, ayant 3 ans de sociétariat à ce titre et jouissant de leurs droits civils. Les candidats sont invités à faire connaître leur programme d'administration et de réformes. Leur casier judiciaire pourra être exigé.

5°- Compte rendu de Mars 1938.- Le dîner du 11 fut le dîner des "violettes". En effet quatre des nôtres ayant été promus et nommés Officiers de l'Instruction Publique et Officiers d'Académie, notre dîner mensuel fut une fête de famille, intime, gaie et très cordiale sous la Présidence de M. EON. Après un repas de qualité, le Président EON prit la parole pour annoncer les succès de nos camarades C.A.M. et les complimenter. Il déléguait ses pouvoirs à notre dévouée Vice-Présidente Mademoiselle Le CHEVALIER qui, avec son cœur et les sentiments d'amitié que nous lui connaissons, sut dire un mot aimable à chacun des "palmés", en lui remettant, au nom de la Société, un souvenir représenté par une palme en son écrin.

Des applaudissements fusèrent avec ban et triple ban.

Nous renouvelons aux camarades Eck, Delafosse, de Fez, Pecheux, toutes nos vives félicitations et de leur part nous adressons leurs remerciements amicaux aux organisateurs de cette soirée et aux souscripteurs des médailles.



Visite des Laboratoires de la Société "L.M.T."

Visite particulièrement brillante tant par le nombre de camarades (plus de 120) que par l'intérêt de cette visite.

Les origines de ces magnifiques laboratoires consacrés à l'étude des perfectionnements de la science des communications par fil et sans fil nous furent exposés par M. ARCHANGE, Ingénieur en Chef, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, qui nous accueillit avec une grande obligeance et qui nous rappela les travaux effectués sur le système de téléphonie automatique "ROTARY" équipant le réseau Parisien et sur ceux des liaisons radiotélégraphiques et radiotéléphoniques à grande distance par ondes courtes et ultra-courtes. Cette application a permis la mise au point des appareils de Télévision.

Un film nous fut ensuite projeté. Il nous a montré les phases de la pose délicate du feeder d'antenne installé à la Tour Eiffel, sous la direction de M. ARCHANGE et qui sera utilisé par l'émetteur le plus puissant du monde pour la Télévision.

Une conférence avec projections nous fut faite ensuite par un Ingénieur de la Sté L.M.T. sur une application toute particulière de la téléphonie sans fil, celle du radioguidage des avions sur les routes maritimes et terrestre du Monde entier. Cette magnifique réalisation a pour nom "LE RADIO-COMPAS automatique LMT Bussignies". Elle permet ~~deux~~ avions de se repérer sur les installations émettrices de T.S.F. et de se diriger, en toute sécurité, avec une précision remarquable; la simplicité et la légèreté de l'appareil le rendent facilement adaptable. Cet exposé technique fut ensuite suivi d'expériences au Laboratoire de démonstration avec une maquette d'avion.

Nous adressons à nouveau à la Direction des Laboratoires L.M.T. et en particulier à M. ARCHANGE et à son collaborateur, tous nos meilleurs remerciements pour cette manifestation qui a été appréciée par nos camarades.

6°- Echos du C.A.M. Ont été nommés professeurs au C.A.M. :

M. CHOUARD, Professeur de botanique pure et appliquée à la Faculté des Sciences de Rennes a été nommé Professeur d'Agriculture au C.A.M. en remplacement de M. Henri de Balsac.

M. SAINT LAGUE, Professeur agrégé de mathématiques au Lycée Janson de Sailly, Maître de Conférences au C.A.M. en remplacement de M. Bricard.

Nous adressons à M<sup>me</sup>. CHOUARD et SAINT LAGUE nos respectueuses félicitations accompagnées de nos souhaits de bienvenue.

7°- Promotion "Violette". Nos excellents camarades DELAFOSSE et PECHEUX ont été nommés Officiers d'Académie. Nous leur renouvelons nos très vives félicitations.

8°- Groupe des Chimistes C.A.M. Une section de "Chimistes" élèves chimistes du C.A.M. vient d'être créée au sein de notre Société. La Réunion habituelle aura lieu le Samedi 9 Avril prochain de 17 h. 30 à 19 heures à la salle "G" du Conservatoire.

Ce groupement a pour but de faire connaître les travaux effectués sous le contrôle de MM. les Professeurs de Chimie du C.A.M. Le programme de cette section comporte les comptes rendus d'actualités scientifiques (conférences, communications, etc.. faites au C.A.M. à la Maison de la Chimie, à la Sorbonne, etc..).

Tous les élèves et anciens élèves du C.A.M. sont instamment priés d'assister à cette réunion qui leur permettra de se convaincre de l'intérêt de cette section et de s'y grouper.

9°- Cours de Mathématiques préparatoires. Commencera au C.A.M. le 26 Avril 1938 et aura lieu les Mardis, Jeudis, Samedis à 20 heures, Professeur M. SAINT LAGUE.

10°- INSTITUT DE RECHERCHES ET DE COORDINATION ARTISTIQUES ET TECHNIQUES (I.R.C.A.T)  
Banquet du 7 AVRIL prochain - Hotel Lutétia, 43, brd Raspail - 60 FRANCS.

La Fédération des Sociétés Françaises de Propagande et d'Enseignement Artistiques et Techniques présidée par M. H.M. MAGNE, Professeur au C.A.M. et à laquelle notre Société est affiliée, donne un grand Banquet.

Disons quelques mots sur la Fédération dont les réalisations récentes autorisent les plus grands espoirs.

C'est à son autorité que l'on doit d'abord la liaison qui s'est si heureusement établie entre les Directions des BEAUX ARTS et de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. De cette liaison est née l'interpénétration de l'Art dans les Ecoles Techniques et de la Technique dans les Ecoles d'Art.

On lui doit aussi d'avoir obtenu de collaborer à l'étude des programmes des prochains concours des meilleurs ouvriers de France. Il est inutile de rappeler que tortures se payait l'habileté de quelques mains lors des précédents Concours. On peut donc espérer pour les Concours de 1939 plus d'Harmonie et plus d'Unité.

On lui doit encore la création de l'INSTITUT DE RECHERCHES ET DE COORDINATION ARTISTIQUES ET TECHNIQUES (IRCAT).

Cet INSTITUT a la Mission de grouper les compétences et les meilleures volontés artistiques et techniques pour tout ce qui contribue à rendre plus belle et plus confortable la VIE MODERNE; déjà lui sont soumis des problèmes de construction, de mobilier, de chauffage, d'éclairage, d'urbanisme, etc..

C'est cette belle activité qui s'est trouvée scellée le 10 NOVEMBRE 1937 par une CONVENTION passée entre la Fédération et le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique et des Arts Appliqués.

C'est pour célébrer ces divers succès et fêter les HOMMES qui ont permis de les obtenir M. JULIEN, Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique et des Arts Appliqués, MM. LUC et HUISMAN, ses collaborateurs immédiats, qu'un banquet est organisé pour le JEUDI 7 AVRIL 1938 à 20 HEURES en l'Hotel Lutétia , 43, brd Raspail.

Nous comptons sur la présence de nombreux C.A.M. à cette manifestation où se trouveront réunis Artistes, Industriels, Artisans, Techniciens qui pensent et qui réalisent ainsi que toutes les Hautes Personnalités qui s'intéressent aux travaux de l'IRCAT.

Prière d'envoyer d'urgence son adhésion directement à M. LELEU, Trésorier de la Fédération, 53, rue du Frg st Antoine, en y joignant le montant du prix du banquet (Les règlements seront faits par chèques barrés ou par mandats, libellés au nom du Trésorier de la Fédération).

Tenue de ville - les Dames sont admises - Prix du dîner : 60 FRANCS

11°- Role technique, économique, et social de l'Ingénieur. Au cours du Banquet annuel des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord, M. GODFROID, Président de l'Association des Ingénieurs I.D.N. prononça, après M. LUC, Directeur Général de l'Enseignement Technique, un très beau discours que nous nous ferons un plaisir de reproduire in extenso dans notre Bulletin de Mai prochain.

" Il est bon qu'un homme sache au moins trois choses :  
 Où il est - où il va - et ce qu'il y a de mieux à faire  
 en la circonstance."